Comment régler le ralenti accéléré sur DS 19

Le bon fonctionnement de cet organe nécessite un réglage précis des vitesses de rotation du moteur :

Ralenti.....	550 tr/mn maxi.
Léchage	700 tr/mn
Ralenti accéléré.....	850 tr/mn maxi.

Vérifier périodiquement ces valeurs.

Procéder de la façon suivante (moteur chaud). Un compte-tours est indispensable.

1/ Décrocher le ressort du correcteur de réembrayage et supprimer l'action du ressort (1) de la commande de ralenti accéléré en dégageant le capuchon (11). Placer la manette d'avance à mi-course.

S'assurer que la tirette de starter est repoussée à fond.

2/ **Léchage de l'embrayage**

Régler le léchage de l'embrayage entre 675 et 725 tr/mn (voir fig. 3).

Enlever le bouchon (5) et agir sur la vis (4).

Si l'embrayage se fait trop bas, serrer la vis (4), la desserrer dans le cas contraire.

Respecter les cotes limites de 17 mm et de 25 mm.

Pour manœuvrer la vis (4), il faut débloquer le corps (6), qui sert de contre-écrou.

3/ **Ralenti à 550 tr/mn**

Régler le ralenti du moteur en agissant sur la vis (2) d'ouverture du papillon et la vis (3) de richesse pour que le moteur tourne à 550 tr/mn au maximum. Il doit toujours subsister 150 tr/mn entre cette vitesse et celle de léchage.

4/ **Ralenti accéléré**

Accrocher le ressort (1)

Régler le ralenti accéléré en agissant sur la vis (7).

En aucun cas, sa vitesse ne doit excéder 850 tr/mn.

Elle est supérieure de 150 tr/mn environ à celle de léchage.

5/ Accrocher le ressort du correcteur de réembrayage.

Régler comme indiqué sur la Note Technique nº 631, mais sans laisser le jeu entre la boucle du ressort et l'axe.

PARTICULARITÉS

Une seule tige subsiste pour commander le papillon de carburateur.

La vis de purge (10) du frein AV.G., est située maintenant sur la commande de ralenti accéléré.

Pour accéder à cette vis, il faut dégager le capuchon (11).

Remarque : Cette disposition ne sera pas transposée sur les voitures qui n'en sont pas équipées.

http://bk23.free.fr/

Fig. 1

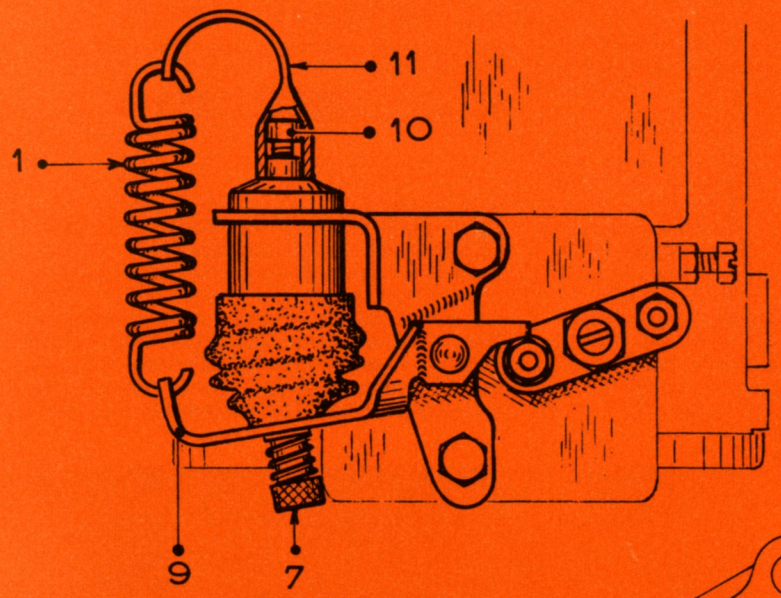

Fig. 2

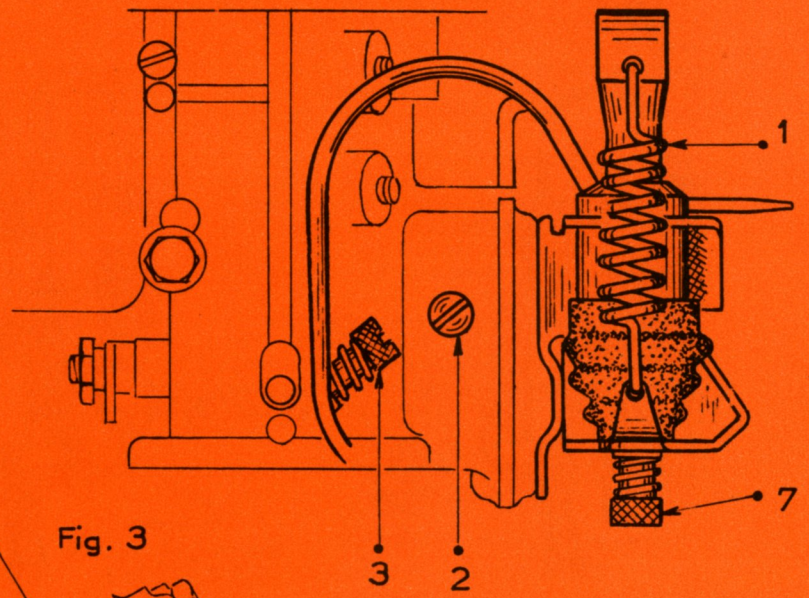

Fig. 3

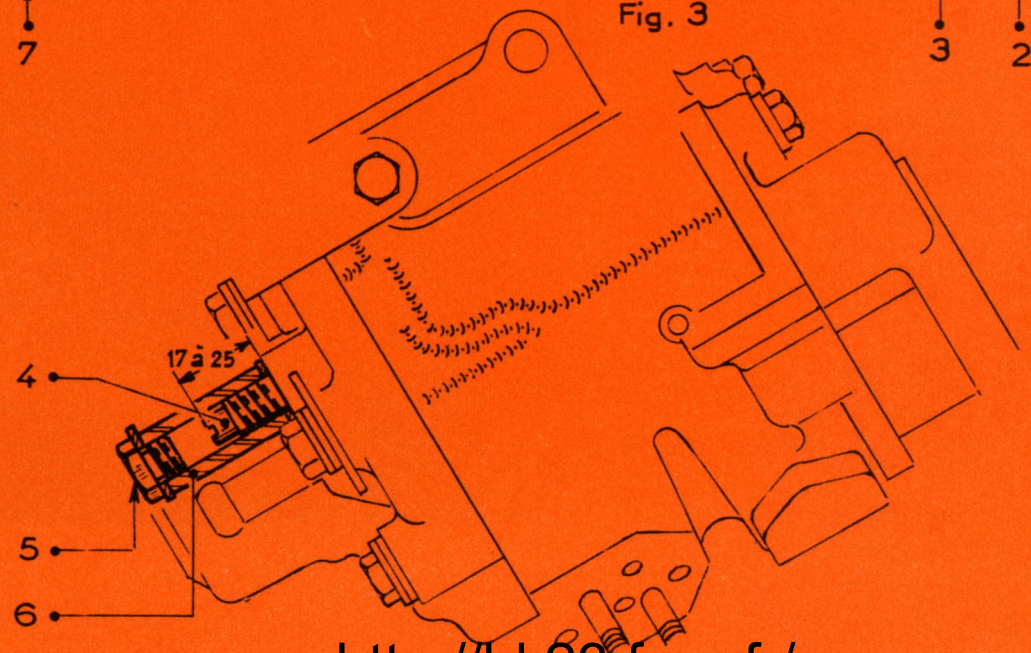

http://bk23.free.fr/

Fig. 1

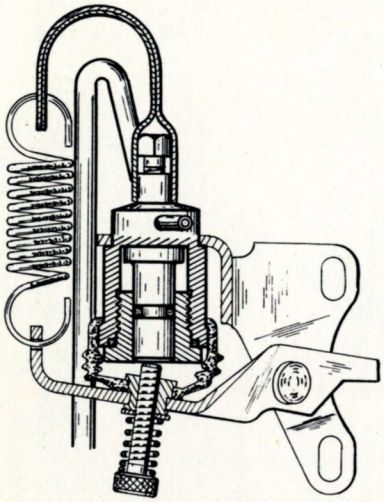

Fig. 2

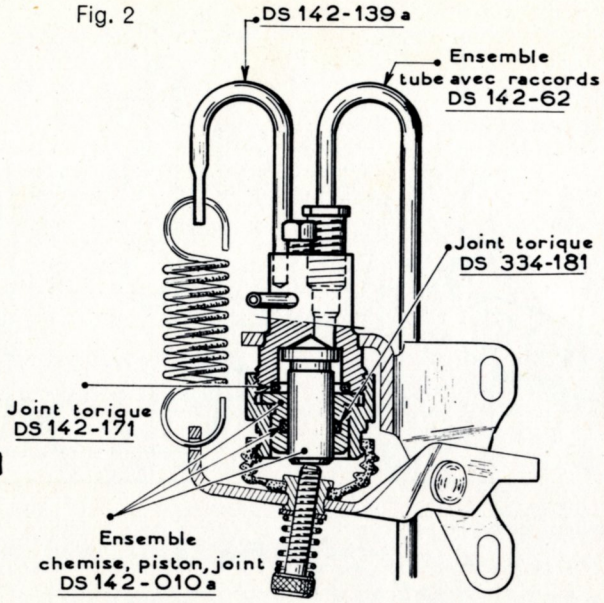

Depuis le 24 mars de l'année dernière, nous avons modifié la commande hydraulique de ralenti accéléré (voir note technique nº 705).
Cette modification porte sur les points suivants :

1/ Le joint d'étanchéité entre chemise et piston, se trouve sur la chemise et non plus sur le piston.

2/ L'arrivée de pression venant de l'étrier AV gauche, se fait par raccord vissé sur le corps, ce qui permet de déposer séparément le dispositif de commande et le tube.

3/ L'accrochage du ressort sur le corps est différent.

Les figures 1 et 2 vous donnent l'ancien et le nouveau montage.
Le nouvel ensemble est interchangeable avec l'ancien, mais les différents éléments pris séparément ne sont pas interchangeables.
Notre service « Pièces détachées » fournira les nouvelles pièces sous les nºs suivants :

— dispositif de commande (ensemble)	DS 142-09 a	remplace DS 142-09
— tube avec raccords	DS 142-62	
— ensemble chemise, piston, joint	DS 142-010 a	

http://bk23.free.fr/